

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides**

Québec 

**REVUE DE PRESSE RÉGIONALE
SEMAINE DU 19 AOÛT 2019**

Par le Service des communications
et des relations publiques



VERNISSAGE DES ŒUVRES DES USAGERS DU CASIS

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides convie la population à la seconde édition du vernissage des toiles conçues par la clientèle du Centre d'activités spécialisées en intégration sociale (CASIS) de Mont-Laurier. Ce dernier offre différentes activités de stimulation sensorielle, d'ergothérapie et de physiothérapie à près de 25 adultes vivant avec une déficience intellectuelle. L'événement aura lieu le 22 août, de 10h30 à 14h30, au 679 rue de la Madone à Mont-Laurier. L'activité est gratuite, mais les visiteurs pourront contribuer à la poursuite du cheminement créatif des artistes en faisant un don sous forme de toile vierge ou d'argent. ■

ACTUALITÉ

Création d'une centrale de rendez-vous pour la vaccination infantile 0-6 ans

Le CISSS des Laurentides se modernise



KATHLEEN GODMER
kgodmer@lecourant.ca

Le 31 juillet dernier, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides annonçait que les parents d'enfants âgés de 0 à 6 ans de la région des Laurentides peuvent maintenant bénéficier d'une nouvelle centrale de rendez-vous régionale pour la vaccination infantile.

Il est maintenant possible pour eux de prendre un rendez-vous en ligne via le site www.clicsante.ca une plateforme web simple et accessible, et ce, pour l'ensemble du territoire.

« Il s'agit d'une application où est maintenant centralisée la prise de rendez-vous. Les parents peuvent s'y inscrire directement dans les plages de vaccination de leur CLSC », a raconté Julie Lemieux-Côté, porte-parole de la direction de santé publique des Laurentides.

Ce virage technologique permet ainsi l'automatisation et la précision de tous les processus de suivis du calendrier de vaccination, que ce soit pour les confirmations, les rappels ou encore les relances de rendez-vous, qui pourront se faire par l'envoi d'un courriel ou d'un texto. La prise de rendez-vous téléphonique demeure

également active pour la population qui désire en bénéficier auprès du CLSC.

UNE PLUS GRANDE COUVERTURE VACCINALE

Par le déploiement de ce projet novateur, le CISSS des Laurentides souhaite augmenter significativement les taux de couverture vaccinale pour les vaccins prescrits entre 0 et 6 ans par la Direction de santé publique.

Cette hausse est devenue prioritaire à la suite de la résurgence de certaines maladies, comme la rougeole, considérée éradiquée par la vaccination jusqu'à récemment. Encore à ce jour, la vaccination reste le meilleur moyen de protéger les enfants contre différentes maladies. C'est pourquoi il est recommandé de faire vacciner les enfants selon le calendrier de vaccination.

« Lorsque l'on regarde l'ensemble des vaccins, les couvertures vaccinales (CV) à 2 ans varient de 80 à 90% selon les différentes maladies évitables par la vaccination. Pour la rougeole et coqueluche, on parle de 80%. Pour le plus élevé méningocoque groupe C, il est question de 90%. Ces CV sont comparables ou supérieures au Québec pour tous les vaccins. Cependant, seulement 72% des nourrissons ont une CV complète à 2 ans pour tous les vaccins. Les CV complètes varient de 70 et 79% entre les différents territoires de réseaux locaux de services (RLS).

Le CISSS des Laurentides des Laurentides a mis en place une nouvelle centrale de rendez-vous pour la vaccination infantile 0-6 ans afin d'offrir une plus grande couverture vaccinale (photo : Pixabay).

Ces taux de vaccinations ne sont pas en baisse, mais les CV sont sous les objectifs visés de 95% », a expliqué Mme Lemieux-Côté.

Selon la porte-parole, cet objectif élevé vise à « pouvoir bénéficier de la protection de masse qui peut découler de la vaccination. Lorsqu'une grande proportion d'une population est vaccinée contre une maladie évitable par la vaccination «MEV» (95% et plus), même les personnes non vaccinées (comme celles qui ont des contre-indications à la vaccination) peuvent être protégées.

MALADIES QUI REFONT SURFACE

Bien que le nombre de MEV a beaucoup diminué à la suite de la mise en place des programmes de vaccination, des cas sont toujours déclarés. Par exemple, depuis le début de l'année, plus de cas de rougeole que d'habitude ont été signalés au Québec.

« La grande majorité de ces personnes malades ont été infectées à la suite d'un voyage dans un autre pays où la rougeole est très présente (comme dans plusieurs pays d'Europe et d'Asie). Puisque la rougeole est très contagieuse, ces voyageurs infectés ont parfois transmis localement l'infection, comme on l'a vu récemment dans les dernières semaines », a affirmé Mme Lemieux-Côté.



Dans les Laurentides, quelques cas ont été déclarés dans des secteurs autres que celui d'Antoine-Labelle. Il est donc recommandé, surtout si on prévoit un voyage dans un autre pays, de vérifier si on est protégé contre la rougeole.

Selon la porte-parole, la coqueluche continue de circuler dans les Laurentides depuis le début de l'année. Le secteur d'Antoine Labelle n'est toutefois pas beaucoup touché. La coqueluche est une maladie qui peut avoir des complications graves tout particulièrement pour les jeunes enfants de moins d'un an. La vaccination des nourrissons et des femmes enceintes (à chaque grossesse) est le meilleur moyen d'éviter ces complications.

Extraction 1 : « Il n'y a pas lieu pour la population de s'inquiéter, mais comme il vaut mieux prévenir que guérir, il est recommandé de s'assurer d'avoir une vaccination à jour pour soi et sa famille ». – Julie Lemieux-Côté, porte-parole de la direction de santé publique des Laurentides. ■

LE GRAND FONDA-DON
FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE MONT-LAURIER



**« UN P'TIT
DON BEN
D'ADON »**

**DU VENDREDI 30 AOÛT AU
DIMANCHE 1ER SEPTEMBRE**
**Chez plus de 20 commerçants
participants dans la région**
**« DONNEZ UN P'TIT
DON DE 2\$ OU 5\$ »**

Ce don vous rendra éligible à un **GRAND PRIX**
de 10 cartes-cadeaux totalisant **2 500\$**
ainsi que plusieurs autres cartes cadeaux de 250\$



Merçi **IGA** **Auto Parts Plus** **Desjardins**
Marché Tellier Mont-Laurier Pièces d'auto Léon Grenier inc. Centre de Care des Hautes-Laurentides

J-1165

Briser l'isolement

Les proches aidants ont eux aussi besoin de soutien

RENÉ-PIERRE BEAUDRY/
COLLABORATION SPÉCIALE
redaction@infodunord.ca

« Il reste encore de bons moments à vivre avec une personne proche qui est atteinte de la maladie d'Alzheimer. » Cette phrase de Mélanie Champagne, intervenante psychosociale pour la Société Alzheimer des Laurentides, justifie à elle seule la pertinence des réunions mensuelles d'un groupe de proches aidants qui s'échangent expériences et stratégies d'approche et de communication avec une personne atteinte de cette maladie redoutée.

« En plus de briser l'isolement des proches aidants, ce qui est intéressant dans ces rencontres, c'est l'échange au niveau du vécu parce que chaque personne (aidante) a fait des bons coups. Chaque personne aidante en fait. Ainsi, dans ces rencontres, on partage ce qui va bien », reprend-elle.

Les réunions mensuelles de proches aidants ont été initiées il y a plusieurs années par la Société Alzheimer des Laurentides. « Des groupes de pairs-aidants sont aussi organisés par d'autres associations, tel le CISSS des Sommets qui anime son propre atelier une fois par mois. On est à en organiser de nouveaux (ateliers) pour les proches aidants et après. »

Une fois que la personne qu'on a aimée à la folie et qu'on a accompagnée décède, vient l'« après ». Il y a alors accompagnement pour le deuil que doit vivre la personne proche aidante. Il faut trouver réponse à deux questions primordiales (après le décès de la personne aidée et accompagnée): « comment je me retrouve? » et « quoi faire pour me reconstruire? »

« Ce questionnement est normal », explique Mme Champagne. « On était si centré sur la personne atteinte qu'on en est venu à s'oublier pendant des années. Il faut alors reconnecter avec soi-même. »



Mélanie Champagne est intervenante psychosociale à la Société Alzheimer des Laurentides.
(Photo L'information du Nord – René-Pierre Beaudry)

Le CISSS des Laurentides se modernise

Centrale de rendez-vous pour la vaccination infantile

KATHLEEN GODMER
kgodmer@lecourant.ca

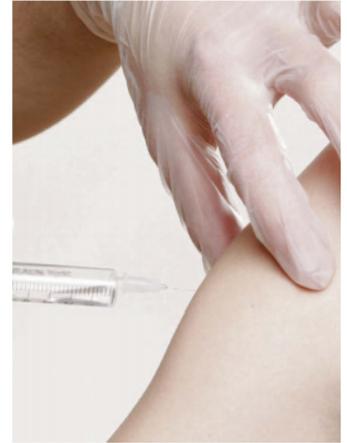
Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides annonçait récemment que les parents d'enfants âgés de 0 à 6 ans de la région des Laurentides peuvent maintenant bénéficier d'une nouvelle centrale de rendez-vous régionale pour la vaccination infantile.

Il est maintenant possible pour eux de prendre un rendez-vous en ligne via le site www.clicsante.ca une plateforme web simple et accessible, et ce, pour l'ensemble du territoire.

« Il s'agit d'une application où est maintenant centralisée la prise de rendez-vous. Les parents peuvent s'y inscrire directement dans les plages de vaccination de leur CLSC », a raconté Julie Lemieux-Côté, porte-parole de la direction de santé publique des Laurentides.

Ce virage technologique permet ainsi l'automatisation et la précision de tous les processus de suivis du calendrier de vaccination, que ce soit pour les confirmations, les rappels ou encore les relances de rendez-vous, qui pourront se faire par l'envoi d'un courriel ou d'un texto. La prise de rendez-vous téléphonique demeure également active pour la population qui désire en bénéficier auprès du CLSC.

Par le déploiement de ce projet novateur, le CISSS des Laurentides souhaite augmenter significativement les taux de couverture vaccinale pour les vaccins prescrits entre 0 et 6 ans par la Direction de santé publique. Cette hausse est devenue prioritaire à la suite de la résurgence de certaines maladies, comme la rougeole, considérée éradiquée par la vaccination jusqu'à récemment. Encore à ce jour, la vaccination reste le meilleur moyen de protéger les enfants contre différentes maladies. C'est pourquoi il est recommandé de faire vacciner les enfants selon le calendrier de vaccination. 



Le CISSS des Laurentides des Laurentides a mis en place une nouvelle centrale de rendez-vous pour la vaccination infantile 0-6 ans afin d'offrir une plus grande couverture vaccinale (Photo Pixabay)

Un autre bon coup de la Fondation médicale!



La Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut annonce l'addition de trois cloches de vêtements à Sainte-Agathe-des-Monts. Des dons pourront dorénavant être déposés au IGA Extra Martin Bouchard ainsi que chez Eugène Monette BMR. La Fondation remercie ces commerçants et souligne que des cloches sont encore disponibles. Outre les vêtements, le magasin d'articles de deuxième vie - les Trésors de la Fondation - accepte tout ce qui peut être revendu. Se présenter à l'ancienne église de Fatima du mardi au samedi entre 9h et 17h pour les dons d'objets. Sur la photo: Michaël Desjardins, directeur adjoint du IGA Extra Martin Bouchard, Daniel Desjardins, DG de la Fondation et Philippe Martel, opérateur du camion-grue chez Eugène Monette BMR. 🇨🇦

Dans les CHSLD

Des questionnements sur le recours aux agents de sécurité

YVES ROULEAU

yrouleau@infodunord.ca

Une ancienne infirmière auxiliaire ayant œuvré en centre d'hébergement se questionne sur la pratique du CISSS des Laurentides d'avoir recours à l'agence de sécurité Garda, dans ses établissements.

Dans une lettre adressée à L'information du Nord, Nadine Dumas indique: « Par manque d'employés réguliers et à cause du non-remplacement des absents, le CHSLD de Labelle engage l'agence Garda, une agence de sécurité qui n'a aucune compétence de préposé aux bénéficiaires. Entre vous et moi, trouvez-vous cela normal, même si les cadres auraient dû pourvoir au manquement dans une situation d'urgence? », mentionne-t-elle.

Mme Dumas rappelle que les agents de Garda se contentent de surveiller la cloche d'appel et ne peuvent accorder de soin à aucun bénéficiaire.

L'ex-infirmière auxiliaire s'interroge sur le jugement des patrons et des syndicats dans le contexte. « Quand on est rendu à appeler Garda pour remplacer des employés qualifiés, on se dit que le système déraile tout simplement », dit-elle.

Pour sa part, le président du Syndicat des travailleuses et travailleurs en santé et services

sociaux des Laurentides Dominic Presseault dénonce la situation de pénurie de main-d'œuvre qui force le recours à des agents de sécurité, dans certaines circonstances, en centre d'hébergement.

« Ce n'est certainement pas une situation idéale et on cherche des solutions pour y remédier », a-t-il ajouté. Le président du Syndicat précise que la présence des agents de sécurité est limitée à un rôle de surveillance dans des cas particuliers où il y a prescription des médecins.

POUR SOUTENIR LES ÉQUIPES DE SOIN

À la Direction des affaires corporatives, des affaires juridiques et des communications du CISSS des Laurentides, on reconnaît la présence de l'agence Garda dans plusieurs de ses établissements « pour accompagner et soutenir les équipes de soins ».

« En aucun cas, des agents ne se substituent aux préposés aux bénéficiaires ou n'interviennent dans les soins et services destinés aux usagers », précise l'agente d'information Bianca Desrosiers.

Cette dernière indique que de façon générale, les agents de Garda effectuent une surveillance plus étroite des usagers ayant des problématiques comportementales.

On ajoute par ailleurs que les agents « peuvent aussi être appelés en renfort pour pallier un



Le Centre d'hébergement de Labelle est un des établissements du CISSS des Laurentides qui fait appel à des agents de sécurité. (Photo L'information du Nord – Archives)

manque de personnel afin d'assurer la sécurité d'un secteur ». Cette pratique permet de libérer le personnel de soins de la tâche de surveillance et ainsi offrir plus de soins et de services aux autres usagers, mentionne-t-on du côté du CISSS des

Laurentides. L'agente d'information souligne que la pratique du recours à l'agence Garda est répandue sur tout le territoire et ne se limite pas au CHSLD de Labelle. ②



RÉGIE INCENDIE DES MONTS

INSALUBRITÉ MORBIDE : Signature d'une entente de collaboration entre divers organismes



De g. à dr., assis : Sébastien Lajoie, directeur de la Régie incendie des Monts; Sonia Gascon, adjointe au président-directeur général adjoint, Direction générale, CISSS Laurentides. Debout : Bruno Cossette, agent de programmation, de planification et de recherche, Direction de santé publique, CISSS Laurentides; Marilène Bastien, directrice des finances, municipalité de Val-Morin; Sophie Charpentier, directrice générale, municipalité de Val-David; Benoit Charbonneau, directeur général, municipalité de Lantier; Josiane Alary, directrice générale, municipalité d'Ivry-sur-le-Lac; Moira Smith, technicienne en prévention des incendies, Régie incendie des Monts; Dre Marie-Claude Lacombe, médecin-conseil, Direction de Santé publique, CISSS Laurentides

Grâce à une étroite collaboration entre les diverses parties, nous sommes heureux d'annoncer la signature, le 10 juillet 2019, d'une entente entre les organismes offrant des services aux personnes vivant dans des conditions d'insalubrité morbide. Le CISSS des Laurentides a convenu de l'entente avec la Régie incendie des Monts ainsi que les municipalités qu'elle dessert, soit Sainte-Agathe-des-Monts, Lantier, Sainte-Lucie-des-Laurentides, Ivry-sur-le-Lac, Val-Morin et Val-David.

L'insalubrité morbide est définie comme un état anormal d'insalubrité majeure associé à une cause médicale sous-jacente dont la résultante est un entassement d'objets ou de déchets pouvant menacer la santé et la sécurité.

En effet, au cours des dernières années, plusieurs situations avec des citoyens de notre communauté ayant des problèmes prononcés d'insalubrité nous ont amenés à nous réunir en tant qu'organisations concernées. Ces rencontres nous ont rapidement permis de constater l'importance d'être mieux coordonnés dans nos actions afin d'agir de manière concertée pour faire face au phénomène

d'insalubrité morbide, et cela, au bénéfice des individus touchés, de leur entourage et, ultimement, de l'ensemble de notre communauté.

De plus, le vieillissement de la population, l'isolement de certaines personnes, la pauvreté des liens sociaux, la non-intervention dans les cas d'insalubrité sont tous des éléments qui risquent d'augmenter la prévalence de ce problème.

Les objectifs principaux de cette entente incluent l'amélioration de la prévention en matière d'insalubrité morbide, l'assurance d'accès aux services d'aide pour les personnes vivant dans des conditions d'insalubrité et la correction des états d'insalubrité ou d'encombrement pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes affectées ainsi que de leur entourage, et ce, dans le respect de la dignité de tous.

Ultimement, avec cette nouvelle entente, nous souhaitons favoriser la concertation entre les divers intervenants, car cette collaboration est fondamentale pour apporter de l'aide aux personnes vivant dans l'insalubrité.

AGIR TÔT POUR NOS ENFANTS : Octroi d'un montant de plus de 3,1 M\$ dans les Laurentides

Lors d'une visite dans notre région, le 26 juillet dernier, le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, monsieur Lionel Carmant, a annoncé l'octroi d'un montant de 3 146 200 \$ afin de rehausser les équipes d'intervention auprès des jeunes enfants présentant un retard de développement, une déficience physique, une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme et d'améliorer ainsi les services de dépistage dans la région des Laurentides.

Le programme *Agir tôt* est un engagement du gouvernement. Des investissements de 48 M\$ ont été annoncés dès 2019-2020 pour son déploiement, investissements qui atteindront progressivement 88 M\$ annuellement d'ici 2023-2024. *Agir tôt* vise à identifier le plus tôt possible les



De g. à dr. : M. Yves St-Onge, président directeur général adjoint du CISSS des Laurentides; M. Youri Chassin, député de Saint-Jérôme; M. Lionel Carmant, ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux; M. Benoit Charette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, député de Deux-Montagnes; et M. Michel Couture, vice-président du conseil d'administration du CISSS des Laurentides.

difficultés chez l'enfant. Des équipes d'intervention précoce à l'échelle du Québec s'attardent à évaluer chez l'enfant le profil de développement et à l'orienter vers le bon service et, enfin, à lui offrir le soutien dont lui et sa famille ont besoin.

Le programme *Agir tôt* repose également sur le rehaussement et sur le déploiement graduel d'une plateforme informatique à laquelle la population aura accès et qui regroupe des questionnaires de dépistage sur le développement de l'enfant 0-5 ans. *Agir tôt* est une initiative qui regroupe le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de la Famille et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

FONDATION MÉDICALE

Un chèque de 5 000\$ de la part de la ministre Girault

ACCÈS - La ministre des Relations internationales et de la Francophonie et députée de Bertrand Nadine Girault a récemment procédé à la remise d'un don de 5 000\$ à la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut.



Le directeur général de la Fondation Daniel Desjardins a accepté le chèque de 5 000\$ des mains de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie Nadine Girault.

Ce don, versé dans le cadre de l'événement « Je suis né à Sainte-Agathe », a permis d'assurer l'achat d'un nouveau lit Panda pour le bloc opératoire et l'unité des

naissances de l'Hôpital Laurentien. « Nous sommes ravis de la participation de la ministre Girault qui n'hésite pas à soutenir les bonnes causes », souligne Daniel Desjardins, directeur général de la Fondation.

SOUTENIR L'ACTION BÉNÉVOLE

À noter que le montant de 5 000\$ versé par la ministre provient du programme de soutien à l'action bénévole. « Le travail qu'effectue la fondation est vital pour le bien-être des citoyens des Laurentides et des Pays-d'en-Haut. La somme qui leur a été remise sera utilisée afin d'offrir aux plus jeunes patients une qualité de soin supérieure », mentionne Madame Girault.

La Fondation médicale célèbre ses 30 ans tout au long de l'année sous le thème : *Les racines de la Fondation sont maintenant un arbre. À nous de le faire grandir.*

À 8 MOIS D'UNE CARRIÈRE

TRAVAILLEZ AUPRÈS DES GENS
DEVENEZ PRÉPOSÉ AUX BÉNÉFICIAIRES
OU AUXILIAIRE AUX SERVICES DE SANTÉ ET SOCIAUX

FORMATION GRATUITE EN MILIEU DE TRAVAIL

Des possibilités d'emploi, même pendant votre formation!

Formation de 870 heures directement en milieu de travail
Unités du Pavillon et de La Fontaine
145, rue de la Providence, Lachute
Échelle salariale de 19,86 \$ à 21,80 \$

**Début de la formation :
3 septembre 2019**

INSCRIPTION / INFORMATION
CFPerformancePLUS.com
450 566-PLUS (7587), poste 7450

en partenariat avec
LE CISSS DES LAURENTIDES
complice de votre carrière

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE PERFORMANCE PLUS
Commission scolaire de la Rivière-du-Nord

1809755



LE COMMENTAIRE DE MATHIEU LOCAS!

Au cours de la dernière année, vous avez été nombreux à m'écrire pour décrier la nouvelle tarification du Quartier 50+. Pour ceux qui ne connaissent pas le Quartier 50+, il s'agit du bâtiment situé sur le boulevard Jean-Baptiste-Rolland, presque à la frontière de Saint-Jérôme et Saint-Antoine (ancien Eagle Lumber et Bocan). On y retrouve des activités sociales, sportives et culturelles, en plus de conférences et des expositions pour les gens de 50 ans et plus.

Pour y être membres, les Jérômiens doivent payer la somme de 25 \$. Ensuite, la tarification varie selon l'activité choisie. L'an dernier, Saint-Jérôme a dit: «Assez, c'est assez!»

Elle a donc imposé un tarif plus élevé aux citoyens des autres villes. Au fil des mois, j'ai dû recevoir une bonne demi-douzaine de courriels décriant la situation. Des citoyens de Sainte-Sophie ou Prévost devaient payer jusqu'à 400 \$ pour un abonnement. Certains plantaient le maire de vouloir faire de l'argent sur le dos des utilisateurs alors que d'autres se désolaient de perdre leurs amis.

À chacune des fois, ma réponse était la même: «Le Quartier 50+ est financé par tous les Jérômiens pour une catégorie de Jérô-

miens. Il est normal que les autres villes paient le gros tarif.»

Au cours des 30 dernières années, j'ai souvent entendu des contribuables de villes limitrophes à Saint-Jérôme se vanter du bas taux de taxation de leur municipalité. Ces mêmes personnes chialaient aussi de devoir payer plus cher que moi lorsque venait le temps de s'inscrire à des activités sportives et culturelles. Dans la vie, on ne peut pas avoir le beurre et la crème. Tu veux payer moins cher de taxes, alors il ne faut pas se plaindre quand la ville centre charge plus cher aux non-résidents. J'y reviendrai dans quelques semaines sur les enjeux de Saint-Jérôme comme ville centre.

ANNONCE LE 29 AOÛT

Pour revenir au Quartier 50+, il y a eu des discussions récemment entre le maire Stéphane Maher et la ministre responsable des Aînés, Marguerite Blais. La seule raison du retour en politique de cette dernière est de venir en aide aux aînés. Pas question pour elle de voir des citoyens de son propre comté ne pas pouvoir bénéficier d'activités à un prix raisonnable.

Du côté de Saint-Jérôme, le discours demeure le même: «Pourquoi devrions-nous

QUARTIER 50+: SAINT-JÉRÔME NE DOIT PAS PAYER POUR LES AUTRES

payer pour les villes qui ne veulent pas mettre la main dans leurs poches pour offrir des services à leurs concitoyens!»

La ministre et Saint-Jérôme ont mis de l'eau dans leur vin pour trouver un terrain d'entente. Le 29 août prochain, il devrait (je dis «devrait», car l'agenda peut changer rapidement) y avoir un point de presse pour faire une annonce commune.

Certaines villes acceptent de payer une partie de la facture. Saint-Jérôme accepte de baisser sa facture. Et le gouvernement du Québec, via le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides, va compenser en partie la Ville de Saint-Jérôme afin que des gens de 50 ans et plus puissent s'inscrire au Quartier 50+ à un tarif raisonnable.

QUEL SERA CE TARIF? AUCUNE IDÉE!

Quelles villes acceptent de contribuer? Aucune idée!

En fait, on m'a dit, sourire en coin, qu'il fallait se garder de l'information pour la conférence de presse.

Par contre, je sais une chose, les citoyens de Saint-Jérôme vont continuer de payer 25 \$ pour l'inscription.

On verra l'annonce, mais voilà une histoire qui se termine bien. Saint-Jérôme a une responsabilité comme ville centre, mais elle n'est pas obligée de payer la traite à tout le monde. Les propriétaires ont décidé de ne pas habiter la grosse ville pour payer moins cher de taxes. Je respecte ça. Par contre, quand vient le temps de piger dans le buffet de services, il est tout à fait normal que le choix soit moins grand.

Je demeure disponible à mathieu.locas@hotmail.com.

Topolocal, site Internet

Une étudiante en sciences infirmières de l'UQO reçoit un prix de reconnaissance

<https://www.topolocal.ca/2019/08/16/une-etudiante-en-sciences-infirmieres-de-luqo-recoit-un-prix-de-reconnaissance/>

L'Écho de la Rive-Nord, site Internet

Le CISSS des Laurentides recherche des bénévoles

<https://www.lechodelarivenord.ca/actualites/actualites/369790/le-ciiss-des-laurentides-recherche-des-benevoles>

**BÉNÉVOLES
;DU CENTRE D'HÉBERGEMENT
DRAPEAU-DESCHAMBAULT**

BBQ-bénéfice reporté au dimanche 25 août, de 11h à 14h, sur la terrasse extérieure du Centre d'hébergement Drapeau-Deschambault, au 100, rue Chanoine-Lionel-Groulx, à Sainte-Thérèse. Bienvenue à tous!

Le CISSS des Laurentides recherche des bénévoles

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides est présentement à la recherche de personnes qui désirent s'impliquer à titre de bénévole. Vous êtes une personne de cœur aimant relever des défis et s'investir auprès des autres?

Vous avez quelques heures par semaine à donner? Plusieurs possibilités s'offrent à vous au sein de notre organisation. Votre apport peut faire la différence, que ce soit en milieu hospitalier, pour accueillir et diriger la clientèle dans les différents services, à la boutique cadeaux ou au chariot mobile, en centres d'hébergement pour les loisirs, l'aide aux repas, l'accompagnement aux rendez-vous médicaux, l'accompagnement en fin de vie, ou encore pour réaliser des transports pour la clientèle jeunesse ou la clientèle en centre de jour. La contribution et la disponibilité de chaque bénévole sont importantes et contribuent grandement à l'amélioration de la qualité de vie des usagers et résidents. Joignez-vous dès maintenant à l'équipe de bénévoles.

Saint-Jérôme Centres d'hébergement et hôpital : 450 432-2777, poste 22201
Sainte-Thérèse Centre d'hébergement
Drapeau-Deschambault, **Rosemère**
Centre d'hébergement Hubert-
Maisonnette, **Saint-Eustache** et
Mirabel Centres d'hébergement et hôpital
: 450 473-6811, poste 42006.

CISSS DES LAURENTIDES

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides est présentement à la recherche de personnes qui désirent s'impliquer à titre de bénévole. Vous êtes une personne de cœur aimant relever des défis et vous investir auprès des autres? Vous avez quelques heures par semaine à donner? Plusieurs possibilités s'offrent à vous au sein de notre organisation. Saint-Eustache et Mirabel (centres d'hébergement et hôpital): 450 473-6811, poste 42006.

CIME FM, site Internet

Québec devrait investir dans la rétention du personnel selon le syndicat CSN de la santé des Laurentides

<https://www.cime.fm/nouvelles/sante/241985/quebec-devrait-investir-dans-la-retention-du-personnel-selon-le-syndicat-csn-de-la-sante-des-laurentides>

Dégât d'eau à l'urgence de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme

<https://www.cime.fm/nouvelles/faits-divers/241738/degat-deau-a-lurgence-de-lhopital-regional-de-saint-gerome>

CFLO, site Internet

Le CISSS des Laurentides recherche des bénévoles

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/cisss_-_cisss_-_7.mp3